

**Demande de subvention de la Ville de Besançon pour soutenir le
développement de la société AGIBAT
Implantation rue Thomas Edison ZI Trépillot Tilleroyes**

Rapporteur : M. Le Président

AVIS			
Commission n°2		Bureau	
séance du 22/05/02	favorable	séance du 07/06/02	favorable

Présentation de l'entreprise	
Nom	AGIBAT Société Nouvelle
Forme Juridique	SARL
Capital	100 000 € (655 957 F)
Répartition du capital	La SAS AGIBAT INGENIERIES est majoritaire, son Président est M. Miguel FERNANDEZ
Gérants	M. Miguel FERNANDEZ Mme Damienne REMONNAY
Siège social	3 rue Gay Lussac - 25000 BESANÇON
Effectif	42

Éléments sur l'activité	
Secteur d'activité	Bâtiment secteur du second œuvre : isolation, ravalement, peinture, agencement.
Activité	- peinture intérieure - papiers peints, revêtements muraux - peinture décorative - ravalement de façades - isolation par l'extérieur
Clients	Particuliers et organismes logeurs
Historique	- 1997 : cessation des activités de la SA AGIBAT implantée à FRANOIS, reprise des activités par la Société Nouvelle AGIBAT. - 1998 : transfert des activités de Franois à la rue Gay Lussac à Besançon, location de 700 m2. - 1999 : contact avec Ville de Besançon pour projet d'investissement.
Perspectives de développement	Extension immobilière envisagée à N + 3

Projet d'implantation										
Plan de situation	<p>La société AGIBAT envisage de déménager sur un terrain situé : Zone Industrielle de Trépillot Tilleroyes Rue Thomas Edison - 25000 BESANÇON</p> <p>Terrains achetés en 1999 par la Ville de Besançon à M. BOURQUIN et MM. DUSSERT pour une surface totale initiale de 1 ha 66 destinés à être cédés par lots à des entreprises.</p> <p>Le projet de la société AGIBAT concerne un lot de 3 845 m².</p>									
Bilan des dépenses	<table> <tr> <td>Acquisition des terrains.....</td> <td>189 290 €</td> <td>1 241 660 F</td> </tr> <tr> <td>Travaux terrassements, voirie et viabilités.....</td> <td>152 449 €</td> <td>1 000 000 F</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Total</td> <td>341 739 €</td> <td>2 241 660 F</td> </tr> </table>	Acquisition des terrains.....	189 290 €	1 241 660 F	Travaux terrassements, voirie et viabilités.....	152 449 €	1 000 000 F	Total	341 739 €	2 241 660 F
Acquisition des terrains.....	189 290 €	1 241 660 F								
Travaux terrassements, voirie et viabilités.....	152 449 €	1 000 000 F								
Total	341 739 €	2 241 660 F								
Prix de cession	12,20 €/m ² (80 F) selon estimation des domaines, soit 46 909 € (307 703 F)									
Motivations liées à la réalisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'entreprise - Besoins d'extension - Souhait d'investir à Besançon compte tenu de ses nombreux marchés locaux (80 %) 									

- **Calcul de l'aide**

$5\% \times (189\,290 \text{ € (coût de l'acquisition foncière)} + 152\,449 \text{ € (Investissement)}) = 17\,087 \text{ €}$

A l'unanimité moins deux abstentions, le Conseil de Communauté décide :

- **d'attribuer une aide à la Ville de Besançon**
- **de fixer le montant de cette aide à 17 087 €**

Pour extrait conforme,

Le Président